

Adoption des capacités d'accueil des Masters de
la Faculté du Sport et du Mouvement Humain
pour 2022-2023

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 07 décembre 2021

Délibération 2021/12/CFVU – 174

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les capacités d'accueil des Masters de la Faculté du Sport et du Mouvement Humain pour 2022-2023.



Toulouse, le 07 décembre 2021

Le Président


Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

CAPACITES M1 2022/2023

*TMM : Trouver Mon Master

Resp Mention	Intituté Mention et Parcours	Capacités votée en CA 2021/2022		Capacités CFVU 2022/2023		Remarque
		TOTAL (y compris alternance)	TMM* (hors étudiants étrangers passant par Etudes en France)	TOTAL (y compris alternance)	TMM* (hors étudiants étrangers passant par Etudes en France)	
F2SMH						
JP Genolini	STAPS: Activité Physique Adaptée et Santé	30	30	30		
	Activité Physique Adaptée et santé publique					
B. Watier	STAPS: Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive	35	35	35		
	Ingénierie du mouvement humain					
E.Adamkiewicz	STAPS: Management du Sport	35	35	35		
	Gestion des Equipements et Développement Durable des Territoires					
	Ingénierie Sécurité, Sûreté et Défense (ISSD)					Uniquement M2 en alternance
SANTE						
L. BUJAN	Ethique	10	10	16	6	master co-accrédité également par UT1 et UT2 donc au total 30 étudiants par
	Ethique du soin et recherche (philosophie, médecine, droit)	10	10	10	6	4 par recrutement en formation continue

APPROUVE PAR LA CFVU DU 23/11/21